

### Organisme certificateur Certification body



## Certificat

### Mortiers et produits connexes Enduit de sol - Enduit de ragréage autolissant

### PREPALISS 3

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société VPI SAS

4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons - BP 34 FR - 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Usine FR - 26780 MALATAVERNE

le droit d'usage de la marque QB Mortiers et Produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.



Décision de reconduction n° 995-33 S 126 du 19 juin 2017 Cette décision annule et remplace la décision n° 859-33 S 126 du 24 mars 2015

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet http://evaluation.cstb.fr pour en vérifier sa validité.

### CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

Р3

### Autres caractéristiques :

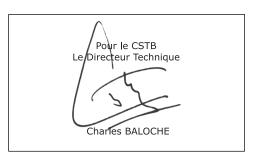
Compatibilité de l'enduit avec les supports suivants :

> Sol à base de liants hydrauliques

Ce certificat comporte 1 page et 2 pages d'annexes.

Correspondant:

Courriel: mortiers@cstb.fr Tél.: 01 61 44 81 38







## Organisme certificateur Certification body



#### Annexe du certificat

Décision n° 995-33 S 126 du 19 juin 2017

## CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR INFORMATION PREPALISS 3

- Taux de gâchage: 24 % d'eau (soit 6 l d'eau par sac de 25 kg).
- Temps de repos : 3 min environ.
- Durée d'utilisation du mélange : 20 minutes avec un bon pouvoir autolissant.
- Délai d'ouverture au passage : 3 heures.

### EPAISSEURS D'APPLICATION ET PREPARATION DES SUPPORTS

ommation (g/m²)
100 à 150
100 à 200
50 à 100

### CONDITIONS D'APPLICATION DES PRIMAIRES

Dénomination	Délai de séchage	Mode d'application	
Prima Classic	30 min (sec au toucher)	brosse ou rouleau	
Prima Universel	45 min (sec au toucher)		



# Organisme certificateur Certification body



Annexe du certificat

Décision n° 995-33 S 126 du 19 juin 2017

# AUTRES DÉSIGNATIONS COMMERCIALES ET DISTRIBUTEURS PREPALISS 3

### **ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT**

Désignation commerciale de l'enduit de ragréage autolissant PREPALISS 3	Distributeur
TEKNALISS 3	BIGMAT SA 2 rue Chateaudun FR-75009 PARIS
GEDIMAT RAGREAGE AUTOLISSANT POUR SOL INTERIEUR	GEDIMAT 24, rue Chaptal FR-92300 LEVALLOIS PERRET
KEDOPLAN 3	SEMIN 4 rue de la Gare - BP 15 FR-57920 KEDANGE SUR CANNER
FASSOL 3	VPI SAS 4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons - BP 34 FR-38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

### **PRIMAIRES**

Désignation commerciale du primaire	Autre désignation commerciale	Distributeur
Prima Classic	TEKNAPRIM	BIGMAT SA 2 rue Chateaudun FR-75009 PARIS
	GEDIMAT PRIMAIRE POUR FONDS ABSORBANTS	GEDIMAT 24, rue Chaptal FR-92300 LEVALLOIS PERRET
	PRIM SM	SEMIN
Prima Universel	PRIMEO FB	4 rue de la Gare - BP 15 FR-57920 KEDANGE SUR CANNER